



Réunion préparatoire du 14 avril 2008

Avancement des études d'avant projet sommaire

Organisation des volumes et des espaces de la Canopée

Dans la perspective de l'organisation, fin mai ou début juin 2008, d'un Groupe de Travail Thématique de Concertation consacré à la présentation de l'avant-projet sommaire de la "Canopée", l'ordre du jour de la réunion préparatoire du 14 avril portera sur l'organisation des volumes et des espaces internes proposée à l'issue des études d'esquisse.

Pour enrichir le dialogue entre les représentants associatifs et la maîtrise d'ouvrage, les gestionnaires et exploitants des équipements seront représentés lors de cette rencontre.

La présente fiche vise à proposer quelques pistes de réflexion sur le thème de la réunion.

Elle reprend également les éléments de cadrage concernant l'organisation des études déjà présentés à l'occasion de la "réunion préparatoire" du 25 février.

L'organisation des volumes et des espaces de la Canopée

La Canopée abrite différents équipements publics et privés définis par le programme de l'opération tel qu'il est résumé dans le tableau ci-après extrait du *Cahier des charges* du concours.

L'esquisse élaborée par l'équipe Berger-Anziutti propose une répartition de ces éléments de programme sur trois niveaux, dans les deux ailes implantées de part et d'autre du cratère.

Pour chacun des équipements, la localisation proposée présente à la fois des avantages et des contraintes pour le fonctionnement. La logique d'ensemble de cette organisation a été exposée par les concepteurs à l'occasion des GTT de décembre et janvier.

- Peut-on identifier de telles difficultés de fonctionnement particulières, susceptibles de résulter des dispositions proposées et paraissant insuffisamment prise en compte à ce stade des études ?
- Comment pourrait-on y remédier ?

Pour chacun des équipements, l'esquisse propose des indications sommaires sur l'organisation interne et la disposition des espaces et des fonctions.

- Ces indications suscitent-elles des interrogations quant à la compatibilités de la distribution proposée avec la vocation et le fonctionnement des équipements ?

Le projet "Canopée" présente une importance et une visibilité qui ont incité à proposer une programmation innovante.

- La proposition de l'équipe lauréate permettra-t-elle aux utilisateurs et aux exploitants de tirer parti et de développer cette dimension innovante ?
- Le cas échéant, dans quelle direction paraîtrait-il utile de développer la réflexion sur ce thème de l'innovation ?

Objectifs et méthodologie des études en cours (rappels)

Nous sommes dans la perspective de la mise au point de l'avant projet sommaire dont la remise est prévue à la fin du mois de juin.

Le décret du 29-11-93 relatif aux missions de maîtrise d'œuvre confiées par des maîtres d'ouvrage publics précisent le contenu des études d'avant projet sommaire.

Les études **d'avant projet sommaire** ont pour objet

- de préciser la composition générale en plan et en volume
- d'apprécier les volumes intérieurs et l'aspect extérieur de l'ouvrage
- de proposer les dispositions techniques pouvant être envisagées
- de préciser le calendrier de réalisation et, le cas échéant, le découpage en tranches fonctionnelles,
- d'établir une estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux

Pour bien cerner le niveau de définition d'un APS, il suffit de comparer à ce qui est demandé pour la phase d'étude suivante qui doit commencer à partir du mois d'août.

Les études **d'avant projet définitif** ont pour objet

- de déterminer les surfaces détaillées de tous les éléments du programme
- d'arrêter en plans, coupes et façades, les dimensions de l'ouvrage ainsi que son aspect,
- de définir les principes constructifs, les matériaux et les installations techniques,
- d'établir l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux, décomposés en lots séparés,
- de permettre au maître de l'ouvrage d'arrêter définitivement le programme,
- de permettre l'établissement du forfait de rémunération dans les conditions prévues par le contrat de maîtrise d'œuvre.

Les dispositions intérieures des équipements publics, conservatoire, bibliothèque, pôle de pratiques amateurs (Paris-atelier, Spectacle vivant, Chandanse des sourds) Espaces métropolitains (Paris – Roue libre, office du tourisme, office du tourisme enfants) sont examinées directement avec les futurs utilisateurs des espaces ou leurs représentants et avec les directions d'investissement. Le même travail est réalisé avec les représentants d'Espace Expansion pour les espaces commerciaux.

Des réunions sont tenues régulièrement avec les maîtres d'œuvre, et des visites de locaux d'établissement existants sont organisées pour mieux figurer leurs demandes. D'autres réunions sont organisées uniquement avec les représentants de la maîtrise d'ouvrage en vue de préciser en détail les exigences techniques et architecturales applicables à chaque local à créer.

Programme "Canopée", extrait du Cahier des charges du concours

	type d'activité	surface utile estimée	localisation préférentielle
le pôle "culture"	Conservatoire, dont auditorium	3 500 m ²	RdC et étage secteur Sud
	bibliothèque	1 000 m ²	RDC / étage
	pôle des pratiques amateurs : spectacle vivant – salles de répétition – Paris-Ateliers - "ChanDanse des Sourds"	2 000 m ²	RDC / étage
	"Café du XXIe siècle"	2 000 m ²	RDC / étage
	café littéraire	400 m ²	RDC / étage
	espace jeunes créateurs	500 m ²	RDC / étage
	<i>sous-total</i>	9 400 m²	
Le pôle "services métropolitains"	billetterie spectacles et musées	150 m ²	RDC
	"antenne jeunes"	350 m ²	RDC Nord
	office du tourisme enfants	200 m ²	RDC Nord (prox. "antenne jeunes")
	office du tourisme	50 m ²	RDC
	Maison "Roue Libre"	250 m ²	RDC
	<i>sous-total</i>	1 000 m²	
"environn. et bien-être"	Village des saveurs	500 m ²	RdC
	espace bien-être	2 000 m ²	RdC / étage
	<i>sous-total</i>	2 500 m²	
	TOTAL SURFACES UTILES	12 900 m²	
locaux fonctionnels	sanitaires	70 m ²	RdC
	PC et salle de crise	250 m ²	RdC et étage
	stockage déchets	70 m ²	RdC
	espace nettoyage	10 m ²	RdC
	Locaux techniques, dont poste transfo	350 m ²	RdC / étage
	locaux réserves	100 m ²	RdC
	Espace réservé pour l'accès à la surface R-2	250 m ²	RdC angle nord-ouest Rambuteau
	<i>sous-total</i>	1 100 m²	
	TOTAL SUPERSTRUCTURE	14.000 m²	